

Procès-verbal Assemblée générale Lundi 25 février 2019

La présidente Käthy Bürgi-Silvani ouvre la séance à 18h15. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'assister à cette assemblée.

Elle rend hommage à Pierre Burki (un des membres fondateurs du BCN) décédé le 25 septembre. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale et appel
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2018
3. Rapport d'activités du Bridge Club de Nyon pour l'exercice 2018
4. Présentation des comptes pour l'exercice 2018
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Approbation des comptes pour l'exercice 2018 et décharge au comité et aux vérificateurs
7. Elections du comité, du président et des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019.
8. Fixation du montant des cotisations
9. Divers

Cet ordre du jour est accepté sans opposition.

1. Liste des présences

Elle est signée par 26 personnes. (14 membres sont excusés). Le quorum est atteint.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2018

Le procès-verbal a été affiché au BCN et envoyé à tous les membres. Il n'est pas lu et est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités du BCN pour l'exercice 2018

Rapport de la présidente

Les membres se sont réunis 11 fois durant l'année mais toujours en sous-nombre. Philippa Crompton a rejoint le comité en juillet. Pierre Burki est décédé en septembre. Robert devait s'absenter pour des raisons professionnelles.

Au printemps, le plafond du cagibi s'est effondré. L'expert mandaté a conclu que l'âge du bâtiment était en cause. Pour le moment, le comité décide de laisser le local dans cet état.

Tournois hebdomadaires: Force est de constater que la fréquentation des tournois du lundi après-midi et du mardi soir est peu brillante. La participation au tournoi du mercredi reste constante.

Tournoi ILIA: Le tournoi de bienfaisance au profit des enfants des rues de Téhéran a eu

lieu le 24 février et a connu un grand succès. (12 tables) Le prochain est agendé pour le 16 mars 2019

Trophée du voyage + Simultanés: Le tournoi du Trophée du voyage fonctionne plutôt bien. A l'opposé, le simultané qui demande beaucoup de préparation a suscité une grande déception. N'eut été d'Yves Jonin qui a recruté une équipe de Morges, il aurait fallu annuler un des tournois.

Tournoi annuel: Le tournoi annuel de Nyon tenu le 22 septembre fut parsemé de quelques embûches (oubli des boîtes d'enchères, grave chute d'un participant) mais a tout de même connu un vif succès. Nous avons accueilli 21 tables et remarqué une bonne participation de nos membres. Le prochain tournoi annuel (40ième) aura lieu le 28 septembre 2019.

Ecole de bridge: Käthy, après avoir suivi et réussi sa formation de monitrice a commencé à donner des cours en février et enseigne le mercredi soir à 5 débutants. Nicole Birstein offre des cours de perfectionnement à 8 personnes le lundi soir et continue avec ses étudiants. Mostapha propose des parties surveillées à une vingtaine de personnes plus expérimentées.

Publicité: La publicité pour le club et les cours est parue dans la vitrine de l'Office du Tourisme, sur le site officiel de la ville de Nyon, sur la journal de Nyon qui paraît une fois aux 2 ans ainsi que sur le journal La Côte. Un article est également paru dans le journal La Côte.

Ligues: Sarah nous donne le résultat des Ligues.
L'équipe de Mostapha est restée en Ligue A
L'équipe de Jacques Chapuis est restée en Ligue 2
L'équipe de Sarah Keyser a été promue en Ligue 3
L'équipe de Michel Graff est restée en Ligue 4
L'équipe d'Anne-Marie Chuffart est restée en Ligue 4

Patton: Michel Graff nous informe que la participation au Patton diminue d'année en année. Il ne reste que 4 équipes participantes.

Sorties: L'année 2018 fut une année de fête.

-La sortie organisée par Arlette Roy et Yves Jonin à la Vitrierie de Saint-Prex fut très appréciée. La prochaine aura lieu le 9 mai 2019 au Club de Monthey.

-Le weekend à Nyons organisé par Bruno Paillat a connu également un grand succès. L'accueil réservé à nos membres a été qualifié d'extraordinaire. Bruno aimerait leur rendre la pareille et les recevoir à Nyon.

-Le BBQ du 6 septembre à la Cabane de Gland (endroit déniché par Anne-Marie et Michel Chuffart) a ravi les membres qui ont découvert les talents de rôti-seur de Robert Gummy.

Fête de Noël: Malgré la panne d'électricité qui a causé quelques soucis au début, la fête s'est déroulée avec succès et les membres se sont régalés des plats préparés par le chef brésilien (invité par Sarah).

PPE: Il a été décidé à l'assemblée générale du mois de novembre que le toit des immeubles #21 à #23 sera refait. Le coût des travaux est estimé à 263'000CHF. Le fonds de rénovation devrait suffire à couvrir les coûts.

Assemblée générale FSB: Beaucoup de mouvement a eu lieu au sein de la FSB. Un nouveau président en la personne de Stephan Magnusson a été élu.

4. Présentation des comptes 2018

Michel Graff présente les comptes et précise que la perte se chiffre à 4981.45CHF. La différence avec 2017 est expliquée par le fait qu'il y a eu plusieurs manifestations pour les 40 ans du club. Le club a perdu ses sponsors. 6 membres ont démissionné. Certains estiment qu'il est moins coûteux de payer un peu plus pour les droits de table que de payer la cotisation.

André, Francis, Jacques, Derek sont intervenus en posant quelques questions ou en faisant quelques propositions. Une réponse leur a été donnée ou leurs propositions seront étudiées en comité.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Claudio Sonino et Sylvio Ferrari ont contrôlé les comptes. Dans leur rapport, ils relèvent la perte de l'exercice et demandent de réfléchir à cette situation pour l'avenir. Ils remercient la caissier et le comité pour le travail accompli.

6. Approbation des comptes 2018 et décharge au comité et vérificateurs

A l'unanimité, les comptes sont approuvés et décharge est donnée aux vérificateurs des comptes et au comité.

7. Election du comité, de la présidente et des vérificateurs des comptes pour 2019

Le comité se représente en totalité. Käthy Bürgi-Silvani accepte de poursuivre son rôle de présidente. Elle sera épaulée par Sarah Keyser, Philippa Crompton, Robert Gumy, Bruno Paillat, Michel Graff et Danielle Cloutier qui accepte de rejoindre le comité.

Francis Dick et Didier de Kerchove ont été élus comme vérificateurs des comptes.

8. Fixation du montant des cotisations

Le montant des cotisations pour les membres reste le même et les bons sont maintenus. Le droit de table pour les non-membres passera de 8CHF à 10CHF.

9. Divers

-La modification des statuts concernant les procurations n'a pas été éclaircie. Käthy doit se renseigner.

-Mostapha fait part de sa tristesse concernant la démission des membres. Il mentionne également que chacun devrait faire un effort pour prendre une consommation afin

d'augmenter les recettes du bar. Il est heureux de voir que la FSB organise des cours de monitorat.

-Claudio Sonino propose d'augmenter le droit de table qui incluerait une boisson. Käthy soulève que la motion doit être présentée 3 jours avant l'assemblée.

-Yves Jonin donne l'exemple de Morges où la finance d'entrée comprend un montant qui est réservé au bar.

-Florence Sonino suggère qu'on pourrait à tour de rôle apporter un gâteau. On susciterait peut-être l'envie de consommer davantage de boissons.

-L'idée de faire payer l'eau du robinet est soulevée.

-Le problème du parking est de nouveau discuté. Käthy contactera le président de centre commercial pour tenter à nouveau d'obtenir des tickets de parking à prix réduit.

-Käthy remercie les gens suivants qui apportent une aide précieuse au comité.

Yves Jonin qui continue à préparer les données des tournois.

Arlette Roy pour l'organisation de la sortie annuelle.

Francis pour le support constant qu'il offre à Sarah lors des tournois du mercredi.

Anne-Marie et Michel Chuffart toujours présents pour donner un coup de main.

Robert Gumy pour son travail dans l'exploitation du bar lors de chaque manifestation.

En guise de récompense, des bouteilles de vin leur ont été remises.

Käthy lève la séance à 20h20.

Le verre de l'amitié est servi au bar.

Nyon, le 8 mars 2019